DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260702-20260707-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 2 juillet à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 13

V. Elshout, S. Chesnel, T. Fretay, A. Coudray, J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, J. Brézel, C. Duchêne, M. Franco Sanhez, C. Guilment

Etaient absents : 0

Etaient excusés : 0

Monsieur Chesnel a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 25 juin 2026

Date d'affichage : 26 juin 2026

****

Délibération 2026-07-07

Objet : Projet de logement Fougères Habitat sur le lotissement le Bosquet

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la discussion du conseil municipal sur l'implantation de 4 logements locatifs sociaux Fougères Habitat sur le lotissement le Bosquet.
Le programme serait basé sur la cession du terrain au promoteur Gasnier Promotion de Liffré à hauteur de 1 €, et une participation de la commune à la construction logements locatifs sociaux fiancés par Fougères habitat à hauteur de 20 000.00 €/logement soit 80 000.00 € pour l'opération.
Madame le Maire invite le conseil municipal à échanger sur le sujet.
Les élus, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité, de se laisser encore le temps de la réflexion, et décident de reporter leur décision quant à cette opération qui sera inscrite à l'ordre de la prochaine séance du conseil municipal.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNE
ILLE-ET-VILAINE